République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Poste et des Télécommunications

03 OCT. 2024

E.P.I.C Algérie Poste

Ilot n° 04 Zone d'Affaires Bab-Ezzouar Alger

Direction Centrale des Marchés

NIF : 000216002104442

AVIS DE CONSULTATION

Suite à l'annulation de la consultation **n°03/DGAP/DRH/2024,** La Direction Générale d'Algérie Poste, **relance** une consultation **n°30/DGAP/DRH/2024** portant **« La certification des comptes des œuvres sociales d'Algérie Poste, exercices (2022,2023 et 2024)».**

La présente consultation est adressée aux Experts Comptables ou aux Commissaires aux comptes, personnes physiques ou morales ayant :

- L'agrément de la profession
- Une expérience professionnelle (**minimum 05 ans**) dans le domaine de l'expertise comptable, ou commissariat aux comptes, justifié par un certificat d'existence du cabinet.
- Réalisé en moins deux (**02**) missions (commissariat aux comptes ou certification des comptes ou audit), justifiées par deux (**02**) attestations de bonne exécution, des cinq (**05**) derniers exercices comptables.

Les candidats intéressés par cette consultation, sont invités à se présenter, personnellement ou par leur représentant dûment mandaté, pour retirer le cahier des charges à l'adresse suivante : « **Direction Générale d'Algérie Poste, Direction Centrale des Marchés, 9ème étage bureau n°23, Ilot n°01 parcelle N°04 quartier des affaires, Bab Ezzouar-Alger** », contre paiement de la somme non remboursable, de **Deux Mille (2000,00 DA)** dinars, à virer au compte courant postal : **CCP n°380576 clé 80**, ouvert au nom d'**Algérie Poste**.

- La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15)** jours calendaire à compter de la date de la publication de l'avis de consultation sur le site Web de l'Etablissement.
- La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, de **08h00 à 12h00**, heure limite, soit le ..17.OCT.2024.., et ce à l'adresse citée ci-dessus.

L'ouverture des plis aura lieu **le même jour à 14H 00**, en séance publique, en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés par leurs soins